



Violation des Obligations morales du mariage

Par **chris2608**, le **05/11/2014** à **14:36**

Bonjour,

Mon épouse s'en ai pris sans raison à mon fils en le poussant contre une fenêtre, il a légèrement saigné à l'oreille, elle ne souhaite plus qu'il mange avec nous et me demande de le mettre en pension. j'ai déposé une main courante au commissariat pour le coup et je souhaitais savoir si je devais quitter le domicile conjugal est ce que le fait que je désire protéger mon fils et que la vie commune étant devenue impossible peut me protéger d'un abandon de famille ? et est-ce considéré comme une faute grave de mon épouse lui donnant les torts exclusifs d'un divorce ?